

Conservation et valorisation de la Bleue Mixte au travers du projet franco-belge BlueSel

Colinet F.G.¹, Glorieux G.², Beguin E.³, Regaldo D.³, Desert Gouwy H.⁴, Piedanna F.⁴, Delbecke P.⁴, Delahaye B.⁴, Masurel A.⁵, Bertozzi C.² & Gengler N.^{1,6}

1 Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech, Unité de Zootechnie, Gembloux, Belgique

2 Association Wallonne de l'Élevage ASBL, Département R&D, Ciney, Belgique

3 Institut de l'Élevage, Paris, France

4 Espaces Naturels Régionaux / Centre Régional de Ressources Génétiques du Nord-Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, France

5 Maison de l'Élevage du Nord / Union Bleue du Nord, Lille, France

6 Fonds National de la Recherche Scientifique, Bruxelles, Belgique

Courriel : Frederic.Colinet@ulg.ac.be

Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), il y aurait 534 races bovines en Europe dont 464 considérées comme des races locales ou régionales. Cent neuf races sont déjà éteintes et de nombreuses races sont menacées d'extinction ou vulnérables. Il est nécessaire de gérer efficacement la diversité zoogénétique pour la sécurité générale de l'alimentation et le développement durable. À l'heure du changement rapide et de l'intensification accrue, une planification nationale et internationale est nécessaire pour assurer une disponibilité à long terme du patrimoine commun.

Dans le cadre du projet européen dénommé EURECA (www.regionalcattlebreeds.eu), une enquête avait été réalisée auprès des éleveurs wallons. Ceux-ci mentionnèrent plusieurs raisons quant à leur fidélité vis-à-vis de la Blanc-Bleu Belge de type mixte. Outre son aspect traditionnel et son ancrage dans le paysage, ce rameau mixte présente une bonne rusticité et une certaine facilité d'élevage et de vêlage. En raison de sa double finalité, les recettes engendrées tant par le lait que par la viande permettent un revenu plus confortable pour l'exploitant et une plus grande souplesse pour répondre aux fluctuations des marchés. Par rapport aux races dites spécialisées présentes en Belgique, le rameau mixte est moins exigeant et présente de meilleurs paramètres de fertilité et de longévité, cependant il reste moins productif.

La « Bleue Mixte » (BM) est l'appellation créée dans le cadre du projet européen BlueSel pour désigner la race Bleue du Nord en France et le rameau mixte de la race Blanc-Bleu Belge en Belgique. Ces deux rameaux partagent de nombreux ancêtres en commun entre eux mais également avec le rameau viandeux de la race Blanc-Bleu Belge. Ces ancêtres appartiennent à une race à double finalité (lait et viande) au format « rectangulaire » qui était très répandue au milieu du 20^{ème} Siècle en Moyenne et Haute Belgique ainsi qu'à ses frontières.

Selon les critères de la FAO, la BM est une race dite vulnérable. En effet à l'heure actuelle, il reste un peu plus de 5.000 vaches BM inscrites au contrôle laitier (qu'il soit wallon, flamand ou français) ; la majorité d'entre-elles se trouvent en Région Wallonne.

Bien que des échanges de reproducteurs n'aient jamais cessé entre les deux régions transfrontalières, la présence de cette frontière a conduit à l'isolement des populations, à la définition d'objectifs de sélection sensiblement différents et à la création de deux rameaux séparés, à savoir la Bleue du Nord en France (reconnue en 1983) et le Blanc-Bleu Belge de type mixte en Belgique (reconnu en 1974).

Le projet transfrontalier BlueSel est né de ces constats, il est le fruit d'une coopération franco-wallonne soutenue pour une durée de 4 ans par le programme européen INTERREG IV et

les autorités françaises et wallonnes. Il a pour objectif d'assurer la conservation et la sélection de la BM. Ce projet racial ambitieux, réservé à une petite population adaptée à son terroir, doit contribuer au maintien de la biodiversité propre à cette région transfrontalière. Ce projet transfrontalier s'articule autour de cinq axes majeurs.

Le premier axe consista à la mise en place d'un groupe de travail transfrontalier, comportant également des éleveurs wallons et français (cet axe du projet a d'ailleurs été étendu aux éleveurs flamands), dont la mission est la mise en place d'un programme de sélection afin de produire et de sélectionner des taureaux BM pour les centres de récolte. Chaque année, le groupe examine le cheptel BM français, wallon et flamand et y sélectionne les meilleurs vaches pour les qualifier de « mères à taureaux », vaches étant *a priori* de niveau supérieur pour lesquelles la production d'un taureau pour l'insémination artificielle et le testage est souhaitée, ou de « vaches souches », vaches dont le potentiel est à confirmer ou dont les origines sont remarquables. Le groupe de travail recommande un accouplement déterminé aux éleveurs propriétaires de ces vaches. À l'heure actuelle, une vingtaine de veaux mâles sont issus de ces accouplements préconisés. Parmi eux, trois veaux mâles (Clovis, Eloy et Etienne, respectivement wallon, flamand et français) ont été sélectionnés et viennent d'entrer dans les centres de récolte. Ce groupe de travail crée ainsi des taureaux disponibles pour l'insémination artificielle dans les trois régions et un groupe de taureaux pouvant être vendus pour la monte naturelle.

Le deuxième axe vise à la mise en place d'un contrôle de performances et d'une évaluation génétique communs afin d'augmenter la précision et la rapidité de sortie des index de productivité. Une grille de pointage transfrontalière appréciant 23 caractères morphologiques a été mise en place et est utilisée depuis l'automne 2009. Les évaluations génétiques expérimentales, basées sur la fusion des informations provenant de Wallonie, de France et de Flandres montrent qu'une évaluation commune est faisable et que le nombre de taureaux dit 'publiables' pouvait passer de 196 à 233.

Le troisième axe organise la collecte de références technico-économiques de 16 élevages BM de manière à pouvoir évaluer son efficacité économique et sa rentabilité. Basée sur la collecte de ces données pour les campagnes 2008 et 2009, une première analyse démontre la capacité des éleveurs de vaches BM à obtenir de bonnes performances économiques malgré une faible productivité laitière (4.200 litres par vache par lactation) et un moindre prix du lait en raison de taux (TP et TB) peu élevés.

Le quatrième axe consiste à caractériser le lait produit par la BM et à créer des produits régionaux laitiers réservés à la BM et susceptibles d'ouvrir des créneaux de valorisation pour ses éleveurs. Des essais de fabrication d'un fromage à base de lait de BM sont en cours. La caractérisation du lait de BM permettra d'élaborer une stratégie de différenciation qualitative.

Le cinquième axe est dédié à la vulgarisation et la mise en valeur des atouts de la race BM. Au travers des différents moyens de communication, les résultats du programme BlueSel seront mis en avant en vue d'assurer une grande visibilité de la Bleue Mixte dans la région transfrontalière.

Le projet BlueSel est soutenu par le programme européen INTERREG IV. Les différents opérateurs remercient le Fond Européen de Développement Régional, le Service Public de Wallonie (Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement), la Région Nord-Pas de Calais et le Conseil Général du Nord pour leurs soutiens financiers et les éleveurs participant à différents niveaux dans le projet (collecte de données technico-économiques, collecte d'échantillons de lait, participation au groupe de travail transfrontalier).